Temps ordinaire - 9e Semaine: Dimanche (B)

Texte de l'Évangile (*Mc* 2,23-3,6): Un jour de sabbat, Jésus marchait à travers les champs de blé; et ses disciples, chemin faisant, se mirent à arracher des épis. Les pharisiens lui disaient: «Regarde ce qu'ils font le jour du sabbat! Cela n'est pas permis». Jésus leur répond: «N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans le besoin et qu'il eut faim, lui et ses compagnons? Au temps du grand prêtre Abiathar, il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de l'offrande que seuls les prêtres peuvent manger, et il en donna aussi à ses compagnons». Il leur disait encore: «Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. Voilà pourquoi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat».

Une autre fois, Jésus entra dans une synagogue; il y avait là un homme dont la main était paralysée. On observait Jésus pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat; on pourrait ainsi l'accuser. Il dit à l'homme qui avait la main paralysée: «Viens te mettre là devant tout le monde». Et s'adressant aux autres: «Est-il permis, le jour du sabbat, de faire le bien, ou de faire le mal? de sauver une vie, ou de tuer?». Mais ils se taisaient. Alors, promenant sur eux un regard de colère, navré de l'endurcissement de leurs cœurs, il dit à l'homme: «Étends la main». Il l'étendit, et sa main redevint normale. Une fois sortis, les pharisiens se réunirent avec les partisans d'Hérode contre Jésus, pour voir comment le faire périr.

«Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat»

Abbé Ignasi FABREGAT i Torrents
(Terrassa, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, comme hier, Jésus a affaire aux pharisiens, qui déforment la loi de Moïse en s'attachant aux détails pour oublier l'esprit qui l'informe. Les pharisiens, en effet, accusent les disciples de Jésus de violer le sabbat (cf. Mc 2,24). Selon leur casuistique étouffante, arracher des épis équivaut à "moissonner" et "égrener", à "battre": ces activités agricoles -et une quarantaine d'autres que nous pourrions ajouter- étaient prohibées les jours de sabbat, consacrés au repos. Nous le savons, les pains de l'offrande dont nous parle l'Évangile étaient au nombre de douze; on les plaçait chaque semaine sur la table du sanctuaire, en hommage des douze tribus d'Israël à leur Dieu et Seigneur.

Le comportement d'Abiathar est conforme aux enseignements de Jésus: les préceptes légaux de moindre importance doivent céder le pas aux plus grands; un précepte cérémoniel, à un précepte de loi naturelle; le précepte du repos sabbatique n'est donc pas supérieur aux élémentaires besoins de la subsistance. En s'inspirant de la péricope que nous commentons, et pour souligner que la personne est au-dessus de toutes les questions économiques et sociales, le Concile Vatican II enseigne: «L'ordre social et son développement progressif doivent à tout moment être subordonnés au bien de la personne, car l'ordre des choses doit être soumis au bien des personnes, et non le contraire. Le Seigneur Lui-même l'a souligné quand il a dit que le sabbat avait été fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat (cf. Mc 2,27)».

Saint Augustin nous dit: «Aime et fais ce que tu veux». L'avons-nous bien compris, ou l'obsession de ce qui est secondaire étouffe-t-elle l'amour qu'il faut mettre en tout ce que nous faisons? Travailler, pardonner, corriger, aller à la messe les dimanches, prendre soin des malades, accomplir les commandements..., faisons-nous tout cela pour le faire ou par amour de Dieu? Que ces considérations nous aident à vivifier toutes nos œuvres par l'amour que le Seigneur a mis dans nos cœurs précisément pour que nous puissions L'aimer.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Si Jésus accomplit certains de ses miracles le jour du sabbat, il ne le fait pas pour violer le caractère sacré du jour dédié à Dieu, mais pour montrer que ce jour saint est marqué d'une manière particulière par l'action salvatrice de Dieu » (Saint Jean-Paul II)

- « Il importe que l'homme ne se laisse pas dominer par le travail, qu'il n'en fasse pas une idole, sous prétexte d'y trouver le sens ultime et définitif de la vie. C'est lors du jour consacré à Dieu que l'homme comprend le sens de son existence ainsi que de son travail » (Benoît XVI)

- « La célébration dominicale du Jour et de l'Eucharistie du Seigneur est au cœur de la vie de l'Eglise. "Le dimanche, où, de par la tradition apostolique, est célébré le mystère pascal, doit être observé dans l'Eglise tout entière comme le principal jour de fête de précepte" (CIC, can. 1246, § 1) (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2.177)